Présidentielles : 20 propositions aux candidats pour développer le nautisme et la plaisance

Les candidats à la présidentielle interpellés sur le nautisme et la plaisance. Dans le contexte des élections en France, les acteurs de la filière nautique réunis au sein de la puissante Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP) ont planché et listé vingt propositions et demandes pour répondre aux enjeux clés du nautisme et de la plaisance. Voici ces propositions, déclinées en quatre grands thèmes dans une « Plateforme Présidentielle 2022 ». Avis aux candidats : il y a des idées…

Quatre grands thèmes et vingt propositions et idées autour du nautisme et de la plaisance ont été élaborés par la CNP. | ADEMAS-QUEMENER / OUEST-FRANCE
Bruno MÉNARD. Publié le 31/03/2022 à 14h09

Que proposent les candidats à l'élection présidentielle pour l'ensemble de la filière nautique ? Et bien donnons-leur des idées ! Voilà en substance la philosophie de la « Plateforme Présidentielle 2022 » élaborée et publiée par la Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP) dirigée par Yves Lyon-Caen. Et la CNP a du poids, car elle regroupe la plupart des grands acteurs industriels, économiques et sportifs du secteur, comme les puissantes Fédération des Industries Nautiques ou Fédération Française des Ports de Plaisance, mais aussi de nombreuses fédérations sportives, de la voile à la pêche sportive en passant par le kayak, le motonautisme ou encore le Yacht Club de France (1).

Quatre grands thèmes, vingt idées

C’est pour interpeller et proposer des solutions pour cette filière – qui, selon les chiffres de la CNP pèse plus de 150 000 emplois, 570 ports de plaisance, plus de 5 500 entreprises et « environ 15 milliards d’euros de retombées économiques » – que sont invités à réfléchir et à faire des propositions Emmanuel Macron, Jean-Luc Mélenchon, Valérie Pécresse, Marine Le Pen, Éric Zemmour, Yannick Jadot, Fabien Roussel, Anne Hidalgo, Nicolas Dupont-Aignan, Jean Lassalle, Philippe Poutou, Nathalie Arthaud…

Il s’agit de porter auprès des candidats qui se présentent devant le peuple français pour l’investiture suprême un projet politique, via quatre grands thèmes déclinés en vingt idées : c’est ce que la CNP appelle la « Plateforme Présidentielle 2022 ».

Une vision collective de la participation du nautisme et de la plaisance au développement de l’économie bleue de nos territoires

Président de la CNP (alors qu’il vient tout juste de laisser la présidence de la Fédération des Industries Nautiques à son ancien vice-président Jean-Paul Chapeleau), Yves Lyon-Caen explique : *« Cette plateforme présidentielle est d’abord l’expression d’une vision collective, celle de la participation du nautisme et de la plaisance au développement de l’économie bleue de nos territoires »*.

De son côté, Mickaël Quernez, président de la Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP) estime que *« les enjeux de la transition écologique et énergétique de nos structures d’accueil sont immenses et nous aurons besoin de véritables plans stratégiques d’investissements pour relever collectivement ces défis ».* Autre commentaire circonstancié, celui de Jean-Luc Denéchau, président de la FFVoile : *« Nous devons également approfondir la transformation et l’attractivité des parcours professionnels de nos filières par la formation. Des progrès ont été faits mais il reste du chemin à parcourir pour décloisonner, mutualiser et surtout, simplifier les dispositifs ».*

Yves Lyon-Caen (à gauche) est le Président de la CNP. Jean-Paul Chapeleau (son ancien bras droit) lui a succédé à la tête de la Fédération des Industries Nautiques. | LOÏC MADELINE

Quatre grands enjeux déclinés en vingt propositions composent cette « Plateforme Présidentielle ». Les voici en résumé, mais il est possible de télécharger ici l'ensemble du document destiné aux candidat(e)s à l'élection présidentielle.

Enjeu 1 : « Pour une politique de transition écologique nautique partagée »

1. Lancer un appel à projets de soutien à la transition écologique et énergétique des ports de plaisance.

2. Lancer un programme de réhabilitation des centres nautiques et en priorité les structures

d'hébergements et de classes de mer.

3. Accompagner la mise en place d'une stratégie nationale de mouillages par façade maritime.

4. Pérenniser le modèle économique de la filière de déconstruction des navires en fin de vie en affectant 5 % du DAFN à son développement dès 2023.

5. Cofinancer la création d'un Livret Nautique numérique participatif ouvert à tous les membres de la communauté nautique, quel que soit leur âge. Ce livret doit permettre au pratiquant de développer sa connaissance du milieu naturel et de s'informer des bonnes pratiques sur le plan d'eau comme des réglementations. Collaboratif, il permettra aussi aux

acteurs de soutenir des programmes pédagogiques territorialisés tout en intégrant les nombreuses initiatives de sensibilisation d'ores et déjà existantes

6. Développer la labellisation nautisme durable. D'une part à travers le label « Pêche écoresponsable » afin de protéger les ressources (quotas mensuels pour les espèces en difficulté, respects des périodes de reproduction…) et d'autre part à travers le label « bateau bleu » qui engage les loueurs maritimes à conduire une politique de sensibilisation des plaisanciers en lien avec les parcs marins.

7. Prévenir les conflits d'usage en créant les conditions d'un dialogue rénové entre les acteurs sur l'eau et les autorités de protection et mieux associer les acteurs nautiques à la définition des règles d'usage de l'espace maritime et du littoral.

Enjeu 2 : « simplifier pour rendre les activités nautiques plus attractives »

8. Doubler le nombre de classes de mer en cinq ans en conjuguant deux mesures la création d'un nouvel encadrement administratif au sein de l'éducation nationale et l'affectation des revenus générés par le permis bateau (10 à 15 millions d'euros par an) à un fond « classes de mer » cogéré avec les collectivités locales.

9. Généraliser le brevet d'initiation à la mer (BIMER).

LIRE AUSSI :

Télécharger ici l'intégralité de la Plateforme Présidentielle 2022

10. Créer un nouveau diplôme « Nautisme multisupports » pour favoriser un encadrement multidisciplinaire des sports nautiques

11. Simplifier l'activité des entreprises qui exploitent ou louent des bateaux et navires de plaisance en homogénéisant le cadre réglementaire et tendre vers un statut unique du navire de plaisance.

12. Sécuriser l'activité des acteurs du nautisme implantés sur le domaine public maritime portuaire en donnant une valeur de référence à certaines des dispositions du guide des AOT.

Enjeu 3 : « approfondir la transformation et l'activité de la filière nautique par la formation »

13. reconnaître une équivalence des diplômes du Ministère chargé des sports avec ceux de la Marine Marchande ; renforcer la volonté partagée d'alléger et d'assouplir au mieux les parcours de formation.

14. Favoriser les parcours professionnels des secteurs maritimes et nautiques et développer des nouvelles compétences portuaires, de loisirs, sportives et touristiques.

15. Rendre les métiers du secteur des sports nautiques plus attractifs en termes de contenus, de conditions de travail, de statuts et de rémunération afin de construire de véritables trajectoires professionnelles pour le secteur.

Enjeu 4 : « accompagner les grandes mutations du secteur nautique »

16. Promouvoir la transformation numérique et l'innovation des acteurs du nautisme afin de favoriser l'accès et le développement de la pratique : digitalisation des places de ports et des mouillages, informations pratiques en ligne, partage, animation de communautés…

17. Mettre en place une plateforme dématérialisée d'offres innovantes et technologiques nautiques.

18. Conduire un programme de recherche sur le bateau intelligent.

19. Impulser une démarche collective d'analyse du cycle de vie des navires.

20. Créer une filière de recyclage des composites

(1) Les adhérents à la Confédération du Nautisme et de la Plaisance

Association Française pour la promotion de la plaisance et de toutes les pêches en mer (AF3P), Clubs alliés au Yacht Club de France, Fédération des Industries Nautiques (FIN), Fédération Française d'Aviron (FFA), Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK), Fédération Française Motonautique (FFM), Fédération Française de Surf (FFS), Fédération Française de Voile (FFVoile), Fédération Française des Pêcheurs en Mer (FFPM), Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP), Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en Mer (FNPP), Fédération Nationale des Associations des Plaisanciers de l'Atlantique et de la Méditerranée (FNPAM), Groupement des Équipages Professionnels du Yachting (GEPY), Les Glénans, Nautisme en Bretagne (NEB), Rivera Yachting Network (RYN), UCPA, Union Nationale des Associations de Navigateurs. (UNAN), Yacht Club de France (YCF)